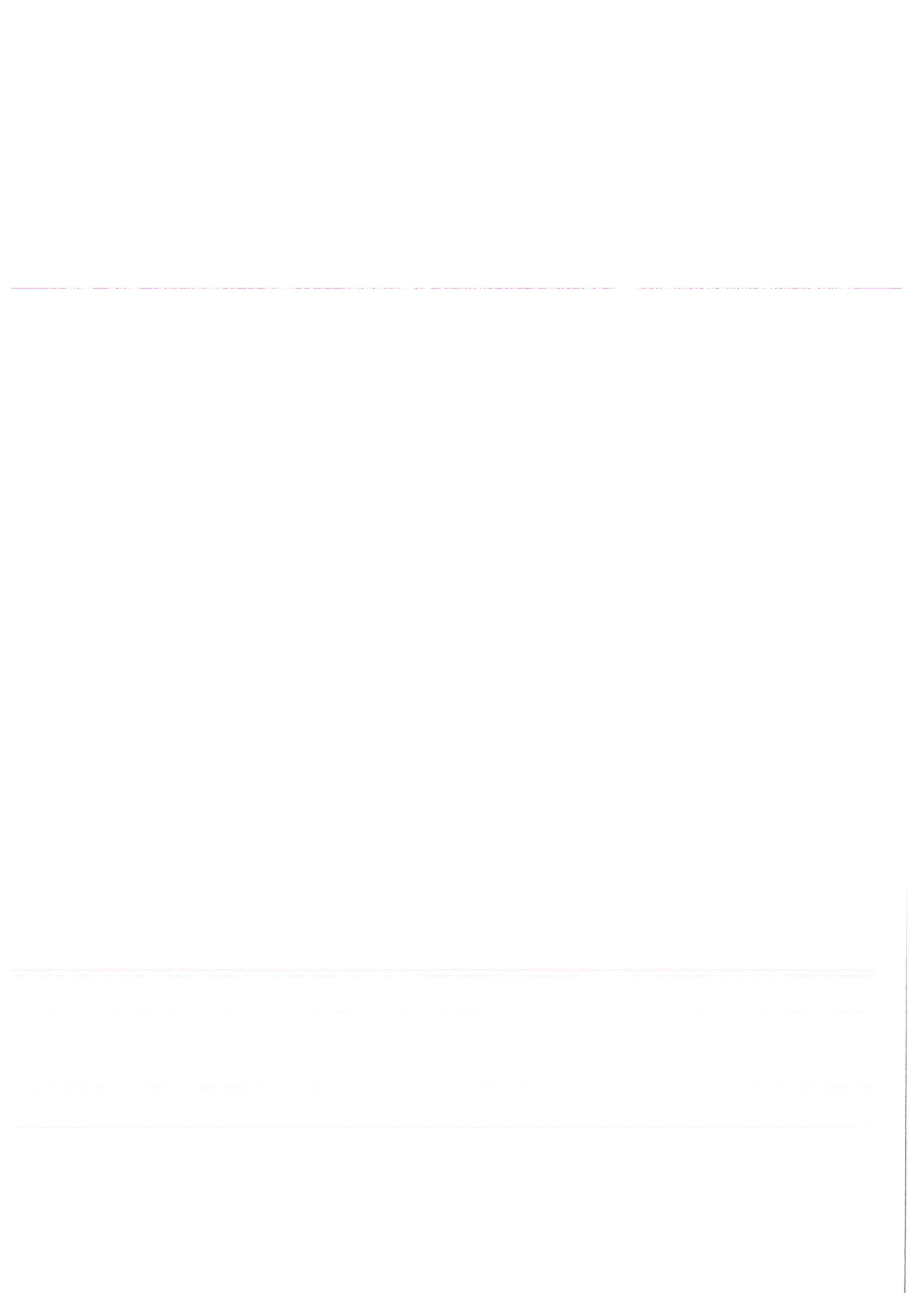


**HARDIFORT**

**BULLETIN MUNICIPAL**

décembre 2023







# LE MOT DU MAIRE

Chères Habitantes, chers Habitants,

Mon équipe municipale et moi-même avons le plaisir de vous faire parvenir le bulletin municipal du 2ème semestre 2023. L'élaboration du bulletin municipal et sa diffusion dans chaque foyer du village est toujours un moment privilégié car il permet de partager avec vous la rétrospective des différentes actions communales ayant été menées courant du semestre qui vient de s'écouler ainsi que des manifestations culturelles et festives communales ou associatives.

La principale réalisation communale pour le 2ème semestre 2023 est l'enfouissement des réseaux et la réfection de la route de la place avec à l'issue de quelques mois de travaux un résultat très satisfaisant.

Aussi, lors de la cérémonie des vœux de l'année dernière, je vous annonçais que le permis d'aménager du lotissement du Klockhuis avait été accordé par les services instructeurs de la CCFI. Cela était déjà une très bonne nouvelle pour l'avancement de ce dossier très ancien.

Ce 2ème semestre 2023 a été très productif pour l'aboutissement de ce projet archéologique car ce qui est communément appelé la loi sur l'eau a été obtenue auprès des services de la DDTM.

Ne reste plus qu'à régulariser la vente des terrains au profit du lotisseur NORD INVESTISSEMENT.

Également comme annoncé début d'année 2023, tous les éclairages néons des bâtiments communaux ont été remplacés par des pavés LED plus économiques en consommation d'Énergie.

**Le second semestre 2023 a été dense et son bilan s'avère très positif pour la commune.**

Dans un contexte national qui a été particulièrement chaotique en juin 2023 où des émeutes en nombre ont éclaté dans tout le pays, notre commune rurale a été préservée. Les dégradations commises lors de ces émeutes se chiffrent en dizaine de millions d'euros.

Cela représente un préjudice financier considérable pour les collectivités qui ont été touchées.

De tels comportements destructeurs sont totalement INADMISSIBLES et INTOLERABLES et doivent être justement mais sévèrement sanctionnés.

Dans les faits, trop souvent il s'avère que les condamnations sont absolument insuffisantes et bien trop souvent même inexistantes ;

Alors ...

Et puis dans un contexte plus régional, de violentes intempéries sont survenues en novembre notamment dans le Nord et le Pas de Calais. Les quelques jours de tempête de début novembre ont été suivis par plusieurs jours de graves inondations.

Là encore notre commune a été épargnée alors que des communes toutes proches ont été fortement touchées.

Nous avons une pensée pour ces communes sinistrées et leurs habitants.

De toute évidence, les travaux de réfection des drains d'évacuation des eaux pluviales route de la place ont démontré leur efficacité car ni cette route, ni aucune maison n'ont été inondées car les fossés qu'à bon escient, et de manière avisée, nous avons fait le choix de conserver et les drains nouveaux ont su absorber l'eau.

Je profite de saluer le travail des agents communaux qui ont fait preuve d'une grande réactivité lors de ces différentes intempéries pour la mise en action des dispositifs de sécurité (barrer les routes inondées ; fermeture des lieux publics ...).

Pour l'année qui arrive,

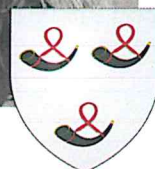
Nous souhaitons une grande réussite au lotisseur NORD INVESTISSEMENT qui va lancer la commercialisation des terrains à bâtir du Lotissement du Klockhuis car nous sommes impatients d'accueillir de nouveaux habitants à HARDIFORT.

Avec certitude, des panneaux photovoltaïques vont être posés sur une partie des toits plats de la Maison Communale Bernard DELASSUS.

Et nous continuons à travailler sur la construction des maisons locatives en centre village.

Je vous souhaite une bonne lecture et vous présente tous mes bons vœux pour l'année 2024.

Avec toute amitié.  
Votre Maire  
Caroline LANDTSHEERE





# L'ACTION COMMUNALE

## ESPACES VERTS REBOISEMENT

Le dispositif « Reboise ta Flandre », dispositif partenarial porté par la CCFI avec le soutien financier du Département du Nord dans le cadre de sa politique «plantation et renaturation» transcrit la volonté d'agir durablement pour l'amélioration de la qualité de vie et la protection de la biodiversité en Flandre intérieure. Avec l'ambition de s'engager collectivement pour retrouver un bocage qualitatif. La Commune d'Hardifort participe à ce dispositif, en plantant chaque année des mètres linéaires de haies au sein de notre commune.

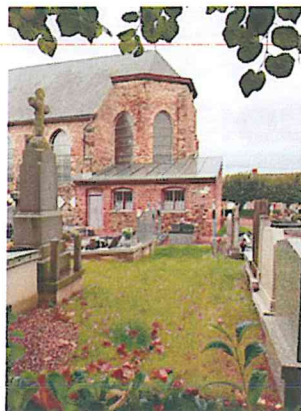
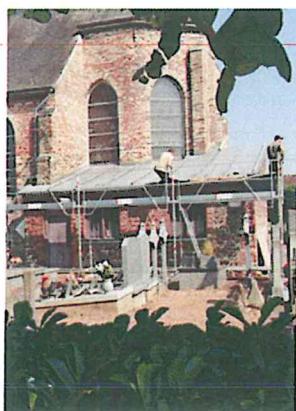


## VÉGÉTALISATION DU CIMETIÈRE



Les graviers et autres cailloux vont peu à peu disparaître du cimetière communal depuis l'interdiction de l'usage des produits phytosanitaires en juillet 2022. Le village a opté pour l'ensemencement pour chasser les mauvaises herbes et favoriser la biodiversité.

# TRAVAUX SACRISTIE



Notre Eglise fait partie de notre patrimoine, il convient de le préserver. Au mois de juin 2023, des travaux de toiture et de chéneaux ont été effectués au niveau de la sacristie afin d'en assurer l'étanchéité.

# TRAVAUX SALLE DES FÊTES



Les travaux de la salle des fêtes ont démarré en mai 2023 par la rénovation des châssis des fenêtres en pierre bleue.

Des travaux de toiture doivent être réalisés. Les autorisations d'urbanisme sont accordées. L'entreprise a eu des difficultés d'approvisionnement de tuiles suite à la conjoncture actuelle. La Municipalité n'a pas souhaité modifier le modèle ou la couleur de tuile afin de conserver une harmonisation entre les couvertures des différents bâtiments (klockhuis, vestiaires)



# L'ÉCOLE

## CHAMPIONNATS DE FRANCE DE VÉLO



La Communauté de Communes de Flandre Intérieure a accueilli les championnats de France de cyclisme sur route du 22 au 25 juin 2023 pour les épreuves élites. Les enfants de l'école d'Hardifort ont soutenu les coureurs.

## NICHOIRS DANS LA COUR DE L'ÉCOLE

La Commune a installé 5 nichoirs dans la cour de l'école en complément des hôtels à insectes afin d'obtenir le label E3d « Ecole en démarche globale de développement durable » mis en place par le Ministère chargé de l'Education Nationale pour reconnaître et encourager les écoles qui s'engagent dans une démarche globale de développement durable.





## REPAS DE FIN D'ANNÉE



A l'occasion de la fin de l'année scolaire le 07 juillet 2023, les enfants de l'école se sont restaurés au bistrot du Klock-Huis qui était fermé pour l'occasion sans surcoût pour les parents. Une box pique-nique et une glace ont été servies aux enfants. A cette occasion, les enfants ont pu déguster la salade récoltée dans leur potager.



# FORMATION EXTINCTEURS



Une formation « manipulation des extincteurs » à destination du personnel communal et de l'équipe municipale a été organisée le jeudi 17 août 2023 sur la place de la Maison Communale Bernard Delassus. Cette formation a été réalisée par la société TPI qui s'occupe également de la maintenance des extincteurs des bâtiments communaux. Cette formation est obligatoire pour le personnel communal.

# FORMATION PREMIERS SECOURS

Une formation « premiers secours » à destination du personnel communal, du personnel enseignant et de l'équipe municipale a été organisée le samedi 07 octobre 2023 à la salle des fêtes. Cette formation a été réalisée par Monsieur Alexis HENNART, Sapeur-pompier à BAILLEUL. Celle-ci est une formation obligatoire pour le personnel communal.





# FLOCAGE DE LA VOITURE

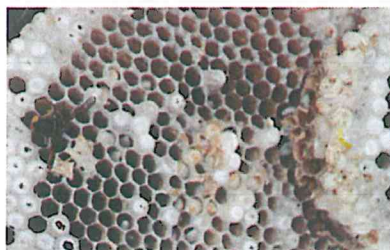


La voiture de la Commune a été floquée.

## DIVERS

Rien ne se perd, tout se transforme.

Les fleurs des jardinières de la mairie sont replantées



Le 4 décembre 2023, un nid de frelons asiatiques a été détruit et retiré par une entreprise spécialisée ( Merci à l'habitant qui nous l'a signalé !)

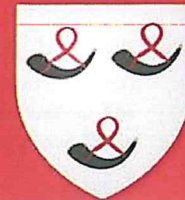
Si vous apercevez un nid de frelons, veuillez prendre contact avec la Mairie.



# ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX TRAVAUX DE VOIRIE

1ÈRE PARTIE ROUTE DE LA PLACE

*HARDIFORT*



Chères Habitantes, Chers Habitants,

Parmi nos engagements électoraux à votre égard figurait l'enfouissement des réseaux 1ère partie de la route de la place à savoir jusqu'au transformateur électrique.

## Engagement tenu, résultat obtenu

- ✓ Suppression des câbles aériens (EDF, TELECOM)
- ✓ Remplacement des anciens poteaux béton d'éclairage public par de nouveaux mats harmonisés avec ceux de la Trompe et de la Wylder Straete
- ✓ Remplacement des éclairages publics incandescents par des éclairages LED
- ✓ Programmation de l'intensité de l'éclairage public par phases (début de soirée, soirée, nuit) pour limiter au maximum la consommation d'Énergie et réduire en conséquence les coûts de l'éclairage public et la consommation d'énergie, tout en conservant les aspects sécuritaire de l'éclairage public la nuit (accidents; cambriolages....)



Nous savions que les travaux d'enfouissement des réseaux détérioreraient la voirie qui est déjà très ancienne et qui n'a pas été refaite depuis très longtemps.

Aussi, nous avons mené un **travail et une réflexion** en étroite collaboration avec le bureau d'étude des services de la voirie de la CCFI sur le projet de la réfection de la voirie.

Pour rappel, l'exercice de la compétence voirie est transféré à la CCFI. C'est donc la CCFI qui assure globalement le financement des travaux de voirie (à l'exception notamment de la création de trottoirs et de la création de voirie qui le cas échéant reste à la charge financière de la commune en application des dispositions du règlement intérieur de voirie de la CCFI).

Et l'étude des projets de réfection de voirie s'effectue de concert avec le bureau d'étude de la CCFI service voirie qui dispose des compétences techniques pour exercer la compétence voirie et du budget pour financer les travaux. Le tout sous la supervision du vice président à la voirie de la CCFI.

Les réflexions nous ont mené vers une évidente nécessité en l'an 2023 de certes refaire la voirie à savoir l'enrobé, qui est déjà très ancien et qui a souffert beaucoup pendant les travaux.



Mais qu'au-delà, il nous a semblé nécessaire d'accompagner la réfection de la voirie par l'aménagement de celle-ci pour d'une part que la cohabitation entre les différents usagers de la route soit meilleure et surtout plus paisible et sécurisée et d'autre part pour limiter la vitesse excessive de nombreux automobilistes sur cet axe d'hyper centre village.

En effet, vous êtes de nombreux habitants de la route de la place à déplorer et à juste titre la vitesse excessive pratiquée sur cet axe par de nombreux automobilistes ; et en conséquence, à avoir des difficultés à sortir de chez vous en voiture ou à pied en sécurité, à vous sentir en insécurité quand vous vous baladez à pied avec vos enfants, à vous être fait des frayeurs lorsque vous deviez croiser un véhicule arrivant en face de vous à vive allure.



### **Constats réalisés sur le site et contraintes réglementaires de voirie**

#### **Emprise naturelle de la voirie :**

La route de la place est une très ancienne route qui ne répond plus du tout aux normes de voirie actuelle.

Aujourd'hui, une voirie à 2 voies doit avoir une emprise au sol de 5 mètres pour que les véhicules automobiles puissent se croiser (et surtout les bus ou camions) en sécurité.

Et dans l'hypothèse où une voirie est aménagée de trottoirs, ceux-ci doivent mesurer 1.40 mètres de large pour respecter les normes PMR et ce en application des plans d'aménagement de voirie.

Or, sur notre site, mesures prises à l'appui, nous ne disposons pas tout le long de cette 1 ère partie de la route de la place d'une emprise totale de 5 mètres pour la voirie + 1.40 mètres pour les trottoirs éventuels.

En effet, la route est faite ainsi, tantôt elle s'élargie, tantôt elle se rétrécit.

C'est une contrainte naturelle qu'il a convenu d'intégrer au projet d'aménagement de la voirie.

En effet, si vous me permettez l'expression, on ne peut « pousser les murs » ; sauf à exproprier de nombreuses propriétés privées ou bordures de champs pour cause d'utilité publique pour récupérer de l'emprise suffisante de 5 mètres + 1 m 40 (voirie + trottoirs).

Ce qui est absolument **impensable et inenvisageable.**



Aussi selon la réglementation en vigueur de voirie à ce jour, si une voirie ne peut être aménagée de trottoirs pour permettre aux piétons et autres de circuler en toute sécurité, la vitesse réglementaire de circulation des voitures est réglementée et très limitée.

Ce constat étant fait, rassurons-nous, la commune d'Hardifort n'est pas le seul territoire de l'hexagone dans cette situation, et des solutions existent.



## Les fossés :

Un côté de la 1 ère partie de la route de la place est aménagé de fossés. Aujourd'hui, il n'est plus de bon ton de boucher les fossés pour 2 aspects :

**1 er aspect Ecologique** : respect de la faune et de la flore



**2 ème aspect Gestion de l'évacuation des eaux pluviales** : des intempéries brutales tels que des orages sont de plus en plus fréquentes.

Lors de ces intempéries intenses, les quantités d'eau qui se déversent dans les fossés sont extrêmement denses ; qui plus est notre village se situe au pied du Mont Cassel ; les eaux pluviales déferlent plus fortement qu'ailleurs.

Pour absorber au maximum ces déversements d'eaux pluviales en cas d'intempéries, les fossés ont plus d'utilité que jamais.

Toujours au sujet des fossés, suite aux intempéries de PACQUES 2023, où les eaux pluviales sont sorties des fossés et ont débordés sur la route; j'ai sollicité une réunion commune avec l' USAN et NOREADE. À la suite de cette réunion, NOREADE exerçant la compétence de la gestion des eaux pluviales a établi un diagnostic de l'état de l'évacuation des eaux pluviales route de la place dans les drains. Ce diagnostic a révélé que les drains étaient totalement éboulés; ce qui pourrait expliquer pourquoi en cas d'intempéries les drains endommagés ne parviennent pas à absorber les eaux pluviales. En conséquence, en premier lieu les travaux de voirie de la route de la place ayant démarré le 3 juillet ont commencé par le remplacement total des drains d'évacuation des eaux pluviales.

### **APRES LES CONSTATS DE LA CONFIGURATION NATURELLE DU SITE**

### **APRES LE CONSTAT DU COMPORTEMENT DES AUTOMOBILISTES À L'EGARD DE LA VITESSE**

### **APRES LA CONSULTATION DE LA REGLEMENTATION DE VOIRIE EN VIGUEUR,**

La solution pour résoudre cette équation à plusieurs variables dans l'intérêt général :

#### **Création d'une zone de rencontre.**

Ce nouveau concept de voirie existe depuis plusieurs années maintenant et a pour objectif de partager de manière sécuritaire et paisible l'usage de la chaussée par les différents usagers de la route, automobilistes, piétons, personnes en fauteuil roulant ...

Ce nouveau concept ne cesse de se développer sur le territoire national et permet aussi de répondre aux contraintes naturelles telles qu'elles ont été exposées ci-dessus sans devoir recourir à l'expropriation quand l'emprise naturelle au sol ne permet pas de respecter les 5 mètres de chaussée et les 1.40 mètres de trottoirs.

Ce nouveau concept de la zone de rencontre n'est pas sans contrainte ; à savoir que la vitesse y est limitée à 20 km/heure, que les automobilistes ne sont pas prioritaires et que le stationnement des véhicules automobiles n'y est pas autorisé (pas plus ni moins qu'à ce jour sur les bords de route devant les habitations ou sur les trottoirs dès lors que le stationnement est gênant).



# ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX TRAVAUX DE VOIRIE

1ÈRE PARTIE ROUTE DE LA PLACE

AVANT



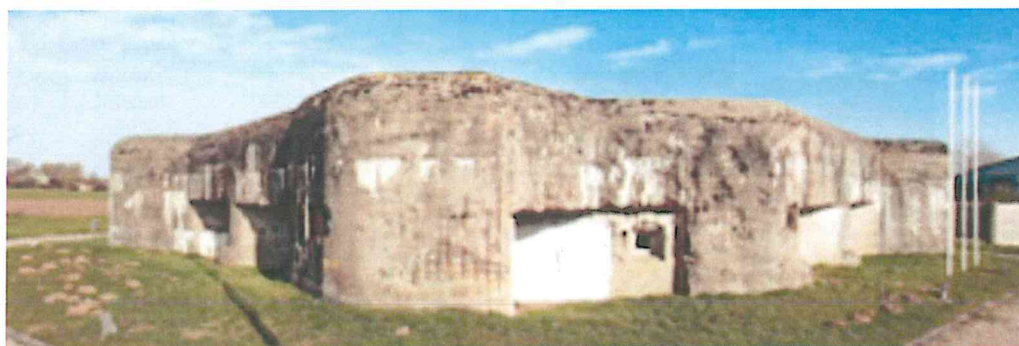
PENDANT



APRÈS



# LES JOURNÉES DU PATRIMOINE



## Les JOURNÉES DU PATRIMOINE à HARDIFORT

**DIMANCHE 17 SEPTEMBRE**

### BLOCKHAUS

 zone artisanale du PECKEL

**VISITES GUIDÉES :**

9h30 - 10h30 - 11h30

19 places par visite

sur réservation :

France Deservations.com - 03 28 42 43 20 - Le site de la mairie  
du peckel@hardifort.fr  
03 28 42 43 20 - Le site de la mairie



### ÉGLISE ST MARTIN

ET LE

### KLOCKHUIS

15h

Visite guidée par M. Réginald Pasquier,  
guide des Retables de Flandre

**VISITES GRATUITES**

**MAIRIE D'HARDIFORT**

03 28 42 43 20

[www.hardifort.fr](http://www.hardifort.fr)



Impression en France d'Hardifort - Ne jetez rien sur la voie publique



La commune d'Hardifort a organisé pour la première année, les journées du Patrimoine le dimanche 17 septembre 2023. Le dimanche matin, trois visites guidées du blockaus ont été proposées en lien avec l'Office du Tourisme de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure (CCFI). Le dimanche après-midi, une visite de l'église Saint Martin et de son klockhuis a été proposée par la Municipalité en lien avec Monsieur Réginald PASQUIER, Guide des retables de Flandre.





# BANQUET DES AÎNÉS

Le samedi 14 octobre 2023, les aînés de la Commune se sont réunis à la salle des fêtes autour d'un repas animé par un DJ et un chanteur. Plus de soixante-dix personnes étaient présentes.

Lors de cette manifestation, l'association « Livres et loisirs » a offert un petit présent.



# FLEURISSEMENT DES TOMBES DES CURÉS

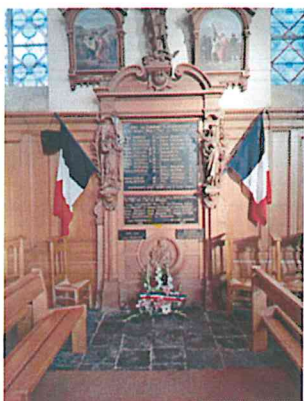


Comme les autres années, la Commune a fleuri les monuments funéraires des curés qui ont exercé dans la Paroisse et enterrés sur le village.

# CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie du 11 novembre a lieu en l'église Saint Martin d'Hardifort. Monsieur Jean-Baptiste BELLANGER, guide conférencier et historien, nous a remémoré un moment fort de la guerre 14-18 qui est la bataille de l'Yser.

Dans un second temps, lors du verre de l'amitié à la maison communale Bernard Delassus, une exposition retraçant la grande guerre était à disposition des habitants.





# CONCERT DE LA MALOTIÈRE

Le 3 décembre 2023, nous avons eu le plaisir d'accueillir le groupe « Les Malotières » en l'Eglise Saint Martin d'Hardifort.



**CONCERT**  
de Noël  
*Les Malotières*  
Malo-les-Bains et Armentières  
**3 DÉCEMBRE 2023**  
**HARDIFORT**  
**16H00**  
à l'église

- Chants
- Flûte
- Orgue
- Bombarde
- Cornemuse

ENTRÉE LIBRE

FAIRE UN DON

# COLIS DES AÎNÉS

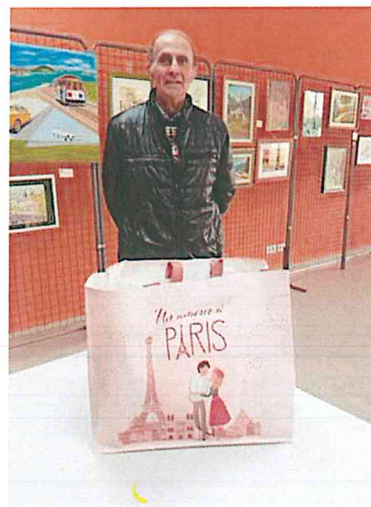
Le 23 décembre 2023, les aînés ont reçu de la municipalité un colis festif comportant :

- Rillettes de canard de la Mère Miche à Nieurlet
- Chips à l'ail des ours de la ferme Bellevue de Sercus
- Rôti de lapin aux pruneaux de la ferme des 4 chemins à Sainte Marie Cappel
- Buchettes crème au beurre de la boulangerie Wallaert à Cassel
- Fromage de chèvre affinée de la ferme Brique n'Brouck de Cappellebrouck
- Fromage le flandrinn de la fromagerie des Flandres de Saint Sylvestre Cappel
- Vin rouge et vin mousseux par les caves Wavino de Wormhout
- Limonade aux coquelicots de la société La Gosse de Liévin

Ces présents de Noël ont été élaborés par le bistrot du Klock-Huis.

Cette distribution a eu lieu à la Maison Communale Bernard Delassus autour d'une collation offerte par la municipalité, et servie par le « bistrot du Klock-Huis ».

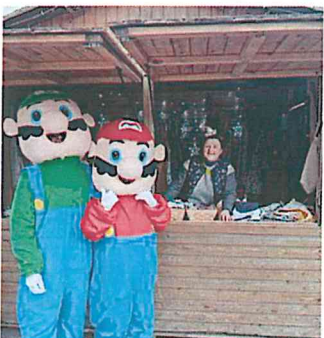
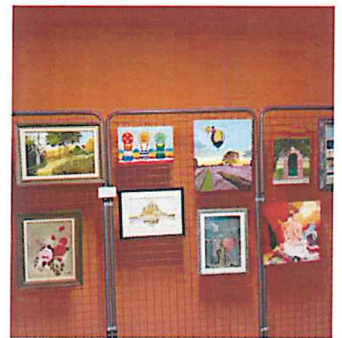
Plus de 90 colis ont été offerts.





# MARCHÉ DE NOËL

Nous avons achevé l'année avec la seconde édition du marché de Noël organisé de concert avec la Commune et le Comité des fêtes, cette édition a connu un vif succès.









# ACTIONS ASSOCIATIVES

## LE COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes est heureux d'apporter de la chaleur dans notre magnifique commune d'Hardifort. Nos animations ont toujours un vif succès et ça c'est la bonne ambiance et la convivialité de chacun au village, nous vous en remercions.

Merci à tous les bénévoles, les conseillers pour le montage de chaque évènement.  
Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.



# LE CLUB DE L'ÂGE D'OR

Tous les quinze jours le mercredi après-midi de 14 H à 18 H à la salle Bernard DELASSUS les membres du Club de l'Age d'Or d'HARDIFORT se retrouvent pour passer un moment convivial autour d'un café, gateaux et chocolats, pour ensuite jouer aux cartes "belote et manille", nous fêtons également l'anniversaire de chacun.

Les activités au cours des 6 derniers mois :

- ✓ Concours de belote organisé le 02 Septembre à la salle des fêtes, 60 participants, de nombreux lots offerts
- ✓ Le 04 Octobre un repas offert par le club, 33 adhérents présents ( Apéritif - rôti de porc- frites -salade - fromage) suite à notre invitation nous avons eu le plaisir d'avoir avec nous un membre du conseil municipal M. Philippe COUDOUX
- ✓ Un repas dansant le 17 Octobre à l'Oasis WINNEZEELE organisé par l'Union des Aînés de l'Ex Canton de CASSEL
- ✓ Une sortie à SANTES le 30 Novembre Comédie Musicale "PADAM PADAM" par la Compagnie Trabucco
- ✓ Une journée Théâtre à CASSEL le 09 Décembre par la Compagnie du Printemps de SAINT MARIE CAPPEL pièce "Wifi or not Wifi"

Si vous voulez nous rejoindre la cotisation est de 17.00 euros l'année, vous serez les bienvenus.

Les membres du bureau souhaitent à Mme le Maire , aux membres du Conseil Municipal et à tous les Habitants d'HARDIFORT de bonnes fêtes de fin d'année.

## Le Bureau

*Mireille BUTTIN Présidente - Francine HUYGHE Vice présidente - Christian MARTIN Trésorier  
Nicole MERLEN Secrétaire - Marie-Odile GHILLEBAERT Secrétaire Adjointe*





# BIEN VIVRE À HARDIFORT

Bien Vivre à Hardifort regroupe des habitants du village qui souhaitent participer à la vie locale et favoriser les rencontres. À ce titre, elle a organisé 14 animations depuis l'été 2023. Tous ces moments sont en accès libre et chacun est le bienvenu.

Quatre moments particulièrement appréciés par les participants :



La marche de début juillet au mont des Récollets, suivie d'un repas en commun et la balade Vélo-Potager autour du village sous le signe du soleil, de la rencontre et de la découverte.



La cueillette de plus d'une tonne de pommes dans le verger de maraude et sa transformation en jus avec le « camion qui presse » et « la Pommeraie » d'Oxelaère. Les cubis et les bouteilles seront à vendre au prix coûtant (5,50 € le cubi de 3 litres et 12 € le carton de 6 bouteilles en verre) au marché de Noël sur notre stand



Et bien sûr les ateliers mensuels du mercredi après-midi où petits et grands goûtent aux joies de bricoler, de créer, de jouer à des jeux de société ou aux cartes, faire de la couture, tricoter.... Il y en a pour tous les goûts dans un esprit de détente, de partage et de transmission intergénérationnelle. Vous pourrez découvrir les œuvres réalisées sur notre stand au marché de Noël.

### **Pour le premier semestre 2024,**

- On continue ce qui donne sens à nos valeurs et on vous réserve des nouveautés !!!
- Ce sera bien sûr les ateliers du mercredi après-midi, avec une étape « carnaval » au printemps,
- Ce sera les balades du dimanche matin et les soirées jeux de société  
Vous avez les dates qui sont affichées dans les emplacements réservés sur le village et sur notre page Facebook « Bien vivre à Hardifort ».
- On développe le troc aux plantes qui se déroulera toute la journée du Samedi 4 Mai 2024,
- Nous accueillerons des spécialistes pour une conférence-débat sur une question autour des risques climatiques,
- Et quelques surprises qui sont en préparation.

Les membres du bureau de l'association restent à votre écoute pour toute demande de renseignement, toute suggestion. Vous pouvez aussi nous rejoindre pour apporter votre pierre à l'édifice ou ne pas rester seul chez vous, ...

Isabelle HAGE, Joëlle DELANNAY, Sylvie DOYEN, Juliette TORRE, Marion WASELYNCK, Noémie MUYL, Mireille BUTTIN, Coralie MAREZ, Geoffrey OUTTIER et Jean-Marc CARTON vous souhaitent un **Joyeux Noël et meilleurs voeux pour 2024 !**



# HARDIGYM YOGA

Les membres de l'association Hadigym yoga vous souhaitent une belle année 2024.

Une belle année 2024 qui vous apportera de la joie, du bonheur, de l'apaisement.

Nous vous souhaitons de placer une intention dès le réveil, chaque matin de cette année 2024. Une intention, une courte phrase répétée intérieurement plusieurs fois, tel un mantra, dès le réveil. Pas après le premier café ou après la douche, mais aussitôt que vous vous réveillez. Encore au lit. Dès que vous prenez conscience que la journée commence. « Aujourd'hui est une journée parfaite pour être heureux! » Plusieurs fois. Avec conviction ! Avec assurance ! Avec le Sourire !

L'intention d'améliorer sa santé, sa relation avec les autres. Nous cherchons tous à être heureux, et nos réactions aux situations quotidiennes, nos choix à plusieurs moments de la journée vont nous entraîner vers des chemins d'apaisement. Peut-être après quelques temps d'autres intentions nous parleront également...

Aujourd'hui est une journée parfaite ... pour être calme... pour penser aux autres... pour faire une différence... pour être généreux... pour être zen... pour chasser le stress... pour respirer...

Ensemble favorisons le changement pour soi pour les autres.

« Aujourd'hui est une journée parfaite pour être heureux! »

Nous vous souhaitons une belle année 2024. Lumineuse! Heureuse!



Les yoguistes de l'association Hardigym Yoga .

# LIVRES ET LOISIRS

L'association Livres & Loisirs installée au coeur du village en l'espace Bernard Delassus depuis maintenant deux ans, vous accueille le mercredi de 17 à 18 heures, et le samedi de 10 à 11 heures. Un contrat signé entre la commune et la CCFI permet un accès gratuit à tous les habitants du village.

Le réseau renommé ESCAPADE, permet à tout adhérent l'emprunt de livres, de documents divers et variés, l'accès illimité à la presse régionale et nationale en ligne, l'accès à de multiples plateformes (langues étrangères, code de la route...).

Ponctuellement, l'association propose des animations et ateliers gratuits et ouverts à tous, petits et grands :

- sécurité routière, avec la participation d'intervenants de la DDTM,
- animation Halloween : fabrication de citrouilles et des chats masqués,
- participation à la Saint-Martin, conjointement avec le Comité des Fêtes : lectures d'un conte, coloriages pour les enfants,
- atelier de Noël : activités ludiques diverses,
- participation du Marché de Noël

Dès à présent, dans vos agendas, veuillez noter la représentation de Lecture Publique proposée par le Bateau feu de Dunkerque, le vendredi 19 janvier 2024 (animation gratuite, ouverte à tous).

Nous sommes impatientes de vous rencontrer dans notre local qui a été meublé d'étagères par la commune et qui dispose d'un panel de livres qui peuvent être consultés sur place ou emportés.

À toutes et tous, de très belles fêtes de fin d'année.



Nadine, Béatrice, Brigitte





# USPC

## **Une Année d'émotions Fortes : Rétrospective 2023 de l'US Pays de Cassel** **Une Saison Captivante pour l'US Pays de Cassel**

L'année 2023 a été une année de montagnes russes émotionnelles pour l'US Pays de Cassel, le club de football qui a captivé les fans et fait vibrer nos communes. De moments de triomphe à des défis inattendus, cette année a été marquée par une série d'événements mémorables pour le club.

### **Un Départ Prometteur en 2023**

La saison a débuté sous les meilleurs auspices pour l'US Pays de Cassel, avec une série de victoires qui a rapidement propulsé l'équipe en tête du classement. Les joueurs, sous la direction de l'entraîneur dynamique, ont démontré un engagement sans faille et une cohésion exceptionnelle sur le terrain. Le point d'orgue de cette année fut le match contre Paris SG au stade Bollaert où beaucoup de nos concitoyens ont pu se vêtir de jaune et noir et encourager leur équipe.

### **Triumphes sur le Terrain et Hors du Terrain**

L'US Pays de Cassel a également brillé en dehors des terrains de football. Des initiatives caritatives aux programmes de développement de jeunes talents, le club a montré son engagement envers la communauté et a renforcé son lien avec les supporters. Les actions caritatives ont inclus des collectes de fonds pour des œuvres locales et des visites inspirantes dans les écoles de nos communes.

### **La Quête pour le Titre : Un Dénouement Palpitant**

La course au titre a été intense jusqu'à la dernière journée de la saison. L'US Pays de Cassel s'est battu avec acharnement, mais le destin a réservé des surprises. La compétition féroce et les résultats serrés ont rendu chaque match crucial, créant une atmosphère électrique dans tout le club.

### **Perspectives pour l'Avenir**

Malgré le dénouement de la saison actuelle, l'US Pays de Cassel regarde déjà vers l'avenir avec détermination. Des plans sont en cours pour renforcer l'effectif, investir dans la formation des jeunes talents et intensifier les initiatives. Les supporters peuvent s'attendre à une équipe encore plus ambitieuse dans les saisons à venir (photos de nos jeunes de l'école de foot et notre équipe u11 féminine).

En résumé, l'année 2023 a été une aventure inoubliable pour l'US Pays de Cassel, mêlant succès, défis et engagement. Le club continue de symboliser la passion du football et demeure une source de fierté pour nos différentes communes.

**Quelques dates à retenir :**

Tournoi U6 U9 Dany DEBLONDE le 25 MAI 2024 à Arnèke

Tournoi U10 U11 et U12 U13 date à définir

Tournoi Interentreprises le 15 JUIN 2024

Le bureau de l'USPC ainsi que les adhérents  
Vous souhaitent de joyeuses fêtes  
Et une bonne année 2024





# PARENTHÈSE DÉSAGRÉABLE

Tout au long de l'année, de trop nombreuses incivilités ont été constatées dans le cadre de l'usage de la benne à végétaux et de nombreux dépôts sauvages ont eu lieu dans les diverses rues de la Commune. Chaque fois c'est le personnel communal qui doit être mobilisé. Cela est tout à fait anormal. J'en appelle à la responsabilité de chacun. Cette remarque s'adresse également aux personnes extérieures au village.



## Déjections canines

Pour le bien-être de tous et la propreté du village, il vous est demandé de ramasser les déjections de votre chien.

# INFOS PRATIQUES

La Wylder Straete menant à Wormhout est limitée à 12 tonnes sauf riverains. Cette remarque s'adresse également aux personnes extérieures au village.



Les riverains de la voie publique doivent participer au déneigement et balayer ou faire balayer la neige, chacun au droit de sa façade ou de son terrain sur une largeur égale à celle du trottoir. En cas de verglas, les riverains devront participer à la lutte contre le verglas en salant chacun au droit de sa façade ou de son terrain sur une largeur égale à celle du trottoir.

Le démarchage effectué sur la Commune ne peut se faire que sur validation de la Mairie afin de protéger les habitants contre le porte à porte abusif.

**INFO**  
**HARDIFORT**



**DÉMARCHAGE**

Tout **démarchage** commercial sur la commune d'Hardifort doit être précédé d'une **présentation en mairie.**



# DÉCLARATION DE TRAVAUX OU PERMIS DE CONSTRUIRE ?

## Quelles autorisations, pour quels travaux ?

**DP : Déclaration Préalable**  
**PC : Permis de Construire**

**TOIT**  
Tuiles (réfection de toiture) : DP  
Auvent, préau  
• < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité  
• < 20 m<sup>2</sup> : DP  
• > 20 m<sup>2</sup> : PC  
Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation  
• < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti  
• < 20 m<sup>2</sup> : DP

**PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :**  
DP

**FAÇADE, RAVALEMENT :** DP

**CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES :** DP

**TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)**  
• Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité  
• Surélévée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité  
• Surélévée et/ou avec fondations profondes < 20 m<sup>2</sup> : DP  
• Surélévée et/ou avec fondations profondes > 20 m<sup>2</sup> : PC

**GARAGE**  
• < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité  
• < 20 m<sup>2</sup> : DP  
• > 20 m<sup>2</sup> : PC  
• Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP

**PISCINE**  
• < 10 m<sup>2</sup>, non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité  
• < 100 m<sup>2</sup> ouverte : DP  
• < 100 m<sup>2</sup> avec couverture < 1,80 m de haut : DP  
• > 100 m<sup>2</sup> et/ou de haut et/ou local technique > 20 m<sup>2</sup> : PC

**MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE**  
DP

**PORTAIL**  
DP

**CABANE BOIS OU BÉTON**  
• < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité  
• < 20 m<sup>2</sup> : DP  
• > 20 m<sup>2</sup> : PC

**VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES**  
• < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité  
• < 40 m<sup>2</sup> : DP  
• > 40 m<sup>2</sup> : PC

**DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :**  
• Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m<sup>2</sup>.  
• Pour une extension supérieure à 20 m<sup>2</sup> il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m<sup>2</sup>.  
**Attention :** il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur [Service-Public.fr](http://Service-Public.fr)

N'hésitez pas à contacter la Mairie pour tout renseignement.

# JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ



**Vous êtes français et vous avez 16 ans ?**  
**Pensez au recensement citoyen !**

Tous les jeunes Français doivent participer à la **Journée défense et citoyenneté (JDC)**. Sans cette participation, les inscriptions aux examens scolaires, concours et permis de conduire peuvent être refusés.  
**Alors, faites-vous recenser sans tarder !**



*L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !*



| LES ÉTAPES   |  |
|--|--|
| Entre <b>16 ans</b> et <b>16 ans + 3 mois</b>  | <b>Faites-vous recenser</b> en mairie de votre domicile, muni de votre pièce d'identité française (et autres nationalités éventuellement), ainsi que du livret de famille.<br><b>Communiquez vos N° de téléphone et adresse mél, afin de faciliter nos échanges.</b>   |
| <b>4 mois</b> après votre recensement<br><b>(délai à respecter)</b>  | Depuis un ordinateur uniquement, vous pouvez si vous le souhaitez, créer votre compte sur <a href="http://www.majdc.fr">www.majdc.fr</a> * en utilisant l'adresse mél renseignée lors du recensement. Ce compte vous permettra de contacter le Centre du Service National et de la Jeunesse de Besançon quatre mois après votre recensement, de télécharger votre convocation et d'être guidé jusqu'au site JDC. |
| <b>8 à 12 mois</b> après le recensement en mairie  | Vous êtes convoqué à votre JDC, par voie postale ou via <a href="http://www.majdc.fr">www.majdc.fr</a> .<br>Vous participez à la JDC, et y recevez votre <b>certificat de participation</b>  |
| <b>Conservez toujours les originaux de :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Votre attestation de recensement</li> <li>• Votre certificat de participation à la Journée défense et citoyenneté (JDC)</li> </ul> |  |

## JUSTIFICATIFS EXIGÉS :

**Avant 18 ans**

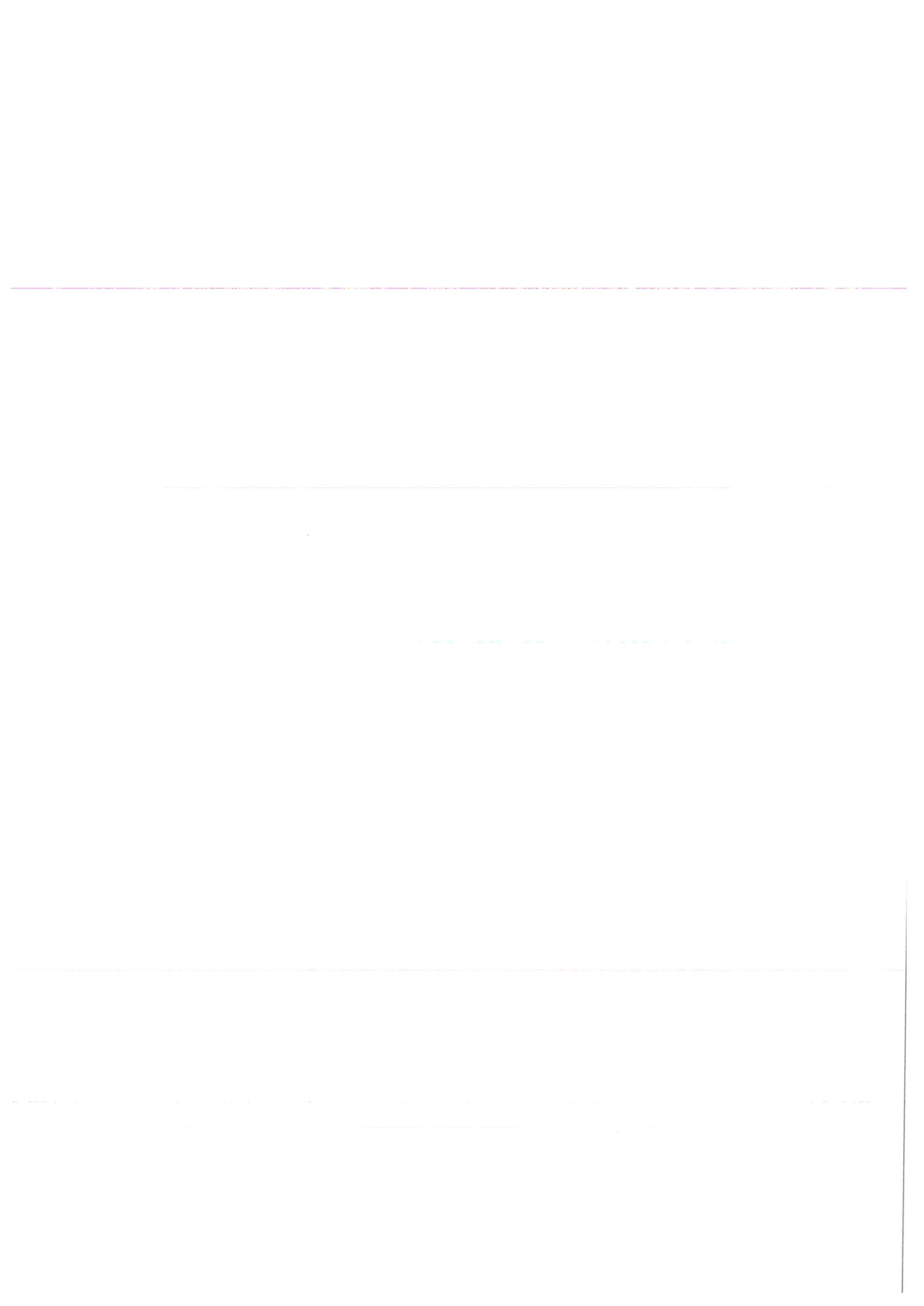
**Après 18 ans**

**POUR LES EXAMENS ET CONCOURS**

**Dès 17 ans**

**PERMIS DE CONDUIRE**

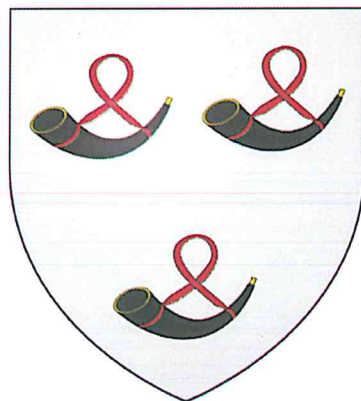




**BONNE ANNÉE 2024**



**CÉRÉMONIE DES VOEUX**  
**VENDREDI 12 JANVIER 2024 À 18 H 00**  
**À LA MAISON COMMUNALE BERNARD DELASSUS**



IMPRIMÉ EN MAIRIE D'HARDIFORT  
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE